

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 11 décembre 2021

## **CR DE LA REUNION DU BUREAU DU CILLSOS** **TENUE LE SAMEDI 11 DECEMBRE 2021** **MAISON JEAN BOUVET**

*Référence à rappeler : N°20211211/32-CILLSOS/FPJCB*

-----

**Présents :** Mmes S. ARDOUIN et H. BERENGER et MM. : J-C. BARDELLI ; J-C. BERNENGO ; A. BISCOS ; A. BONNET ; J-P. LEBIHAN ; J. MEDURI ; F. POURCHIER

**Excusés :** C. FABRE ; J. HUILLET ; P. ROUME ; H. VILLA

-----

🕒 **9h30** : Le Président ouvre la séance.

Le Président évoque la rédaction du PV suite à la réunion du CA du 13 novembre transmis à tous pour d'éventuelles observations. Aucune n'ayant été émise, ce PV est entériné. Il sera tiré et diffusé en l'état. De même, le projet de rédaction du CR établi à la suite de notre Réunion Générale du 18 novembre est proposé à chaque membre pour d'éventuelles observations. En l'absence de celles-ci, ce document sera tiré et diffusé.

**1) Présence de « bikers » en forêt de Janas :** Nous constatons tous une surfréquentation de la forêt de Janas par une population de "bikers " venus de tous horizons et qui n'hésitent plus à sortir des sentiers tracés à leur intention. Ils se permettent de couper des arbres et tracer de nouvelles pistes avec sauts d'obstacles, ils mettent en péril les autres promeneurs ou sportifs pedestres en dévalant leurs pistes à vive allure. Nous souhaitons fortement que les autorités compétentes mettent un terme à tous ces agissements.

**2) Chauffage des logements :** Une information d'ordre général, diffusée par les médias, annonce la fin programmée du chauffage au fioul. Plus aucune chaudière au fioul neuve ne sera installée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Seuls les entretiens et les réparations seront acceptés. Les installations existantes disparaîtront donc au fur et à mesure de leur ancienneté. Par la suite ce seront les installations au gaz qui subiront les mêmes interdictions. Comment nous chaufferons-nous dans quelques années ? Nos concitoyens ne semblent pas s'en émouvoir outre mesure...

**3) Urbanisme et PLU :** Le Directeur Général des Services, M. Gérald PACARIN, nous rappelle qu'à présent le PLU est entièrement sous contrôle de la Métropole et qu'en conséquence, il sera de plus en plus difficile de le faire modifier ou évoluer car il faudra l'accord unanime des 12 communes regroupées. De même, pour obtenir des informations relatives aux projets d'urbanisme de notre commune, cela va se compliquer. Mais nous restons confiants dans la volonté de nos élus Seynois à nous tenir informés, en tout cas nous y veillerons.

**4) Calendriers prévisionnels des réunions et des permanences du CILLSOS pour 2022 :** Le président nous fait part des calendriers qu'il a établis en tenant compte des jours fériés et des vacances scolaires. Ceux-ci seront transmis à la mairie pour leur prise en compte par les services concernés. D'ores et déjà, l'AG a été programmée pour le vendredi 25 mars, dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront.

**5) Vitesses excessives chemin de Fabre à Gavet :** Un de nos adhérents résidant chemin de Fabre à Gavet, nous a écrit pour se plaindre des vitesses excessives observées le long de ce chemin devenu une « voie d'évitement ». Il rencontre de grosses difficultés pour accéder ou sortir de sa propriété en toute sécurité, parfois il est même agressé verbalement. Les panneaux signalant les limitations ne sont pas respectés de plus ils sont contradictoires, l'un indique 50 et quelques mètres plus loin, un autre indique 30. Par ailleurs, la présence des « coussins berlinois » n'effraie plus personne. Nous adresserons un courrier à Mme le Maire lui demandant de faire rectifier la signalisation le long de cette voie et de trouver un système dissuasif pour sécuriser les riverains. Nous demanderons également que des contrôles de vitesses, plus fréquents, soient mis en place et que les contrevenants punis à leur juste infraction.

A la suite de notre entrevue en mairie avec le nouveau Directeur de la Police Municipale, nous avons acquis la certitude que de fréquents contrôles de vitesse seront réalisés le long de nos chemins. Les services municipaux semblent sensibilisés sur cette situation et étudient la moins mauvaise des solutions à ces problèmes de vitesse excessive. De son côté notre collègue Hélène nous indique qu'une modification de la situation ne pourra être mise en place que lorsque la Mairie aura établi un « Arrêté de Voirie »  
Attendons !

**6) Aménagement intersection des chemins Donicarde et Quatre Moulins :** Notre Président nous indique avoir été informé des travaux à venir à l'extrémité Ouest du chemin de la Donicarde avec l'intersection du chemin des Quatre Moulins. Un riverain, dont la propriété sera impactée, souhaite que les limites historiques de son bien soient respectées. Un mur de clôture et de soutènement sera réalisé au droit des limites de son bien. Ces travaux permettront une meilleure circulation sur ce secteur de voirie. Le chemin de la Donicarde sera également élargi sur la rive Ouest d'environ 3 mètres. D'autres parts, la propriété située au droit du giratoire, rive nord, sera légèrement impactée afin de voir réalisé un véritable giratoire à l'intersection des chemins Bremond et Quatre Moulins.

**7) Entretien chemin de Châteaubane :** Nos adhérents résidant chemin de Châteaubane ont signalé aux services voirie de la Commune, des débordements dangereux de végétaux sur l'espace public le long de cette voie. A la suite de notre intervention auprès du service Allô La Seyne les services municipaux ont été invités à réaliser les élagages indispensables. Votre serviteur est passé sur cette voie communale, et confirme : les branches de pin débordent toujours sur la chaussée, sur une largeur de près d'un mètre. A croire que le personnel municipal a dû se tromper de voie !

D'autre part, existe à l'extrémité Ouest, sur la rive Sud à l'entrée du Boulevard Stalingrad un panneau de signalisation routière réglementaire, indiquant aux usagers les priorités à droite le long de cette avenue. Peu de conducteurs voient cette signalisation importante. Ne pourrait-on pas la rendre plus visible en la complétant par un éclairage permanent, et clignotant si possible ? Une demande en ce sens a été adressée à Allo La Seyne.

**8) Quartier Touffany :** A l'analyse des documents officiels, datant de 1905, il apparaît que les chemins qui constituent et traversent le quartier Touffany sont effectivement privés. Les responsables de la Commune et de MTPM ne semblent pas intéressés à prendre en compte l'entretien de ces voies. Ils n'y voient aucun intérêt.

D'autres parts, une majorité de résidents de ce lotissement ne semble pas intéressée à régler la situation générale de la circulation des "étrangers au quartier" qui empruntent ces voies privées mais ouvertes à la circulation publique. La conséquence de cette situation, est que les pouvoirs publics ne financeront pas le remplacement des miroirs implantés sur le trottoir Sud en face des deux sorties principales de ce quartier sur le chemin Ghibaud. Il ne reste plus qu'à espérer une volonté politique pour mettre un terme à ce problème qui dure depuis des décennies.

**9) Devenir du terrain ayant accueilli dans le passé un mini-golf :** Celui-ci, situé à l'intersection de l'avenue P.A. Renoir et de la route de Janas accueillera sous peu une installation de jeux dite « laser tag » ouverte à tous à partir de 6 ans. A la demande du CILLSOS, une présentation conjointe de ce projet par la Société bénéficiaire, la Mairie, MTPM se déroulera sur place le vendredi 17 décembre à 11h00. Tous les résidents du lotissement mitoyen mais aussi des environs nous ont fait part qu'ils seront présents pour exprimer leur mécontentement de se voir mis devant le fait accompli. Il est important de se souvenir que ce terrain est destiné depuis plus de 10 ans à recevoir un bassin de rétention. Le mini-golf pour enfant, qui fonctionnait très bien, a été contraint de libérer ce lieu dans ce but.

Il est assez curieux de constater que l'entreprise devant installer ces jeux ait déjà déposé sur ce terrain, un énorme container depuis quatre à cinq mois sans droit ni titre. Bizarre ! Notre Président appelle tous les membres du bureau à venir soutenir les résidents

**10) Aménagement de trottoirs sur le chemin de La Seyne à Bastian :** Le Président rappelle que les travaux prévus en décembre 2021 le long de cette voie, ne débiteront finalement qu'en janvier 2022. Un trottoir réglementaire doit être réalisé, sur la rive Nord, depuis la maison de retraite Saint Honorat jusqu'à la sortie du lotissement Cotsis. Un trottoir identique sera réalisé à partir du carrefour des Quatre chemins du Mai jusqu'au centre gérontologique de Mauvéou.

**11) Odeurs nauséabondes :** C'est un problème récurrent que doivent supporter quotidiennement les résidents des quartiers Sud. Ces derniers nous ont fait part de leur désarroi mais n'agissent pas ou peu auprès des services concernés. Il semble que nous soyons pratiquement les seuls à avoir été informés de ce dysfonctionnement. Les véhicules transportant les résidus ultimes issus de la station de traitement des eaux usées Amphitria étant probablement à l'origine de ces odeurs, semblent être de deux types différents. Les plus anciens ne comportent qu'une bâche, donc pas hermétiques. Les véhicules plus récents, équipés de citernes métalliques, sont entièrement fermés et en principe "hermétiques". Les services de Véolia nous affirment n'avoir détecté aucune odeur douteuse. Celles-ci ne proviendraient-elles pas d'une pompe de relevage ? Nous exigeons qu'une enquête sérieuse et approfondie soit menée par les services de l'Hygiène de la Commune à toute heure du jour et de la nuit.

**12) Participation au TELETHON 2021 :** Au cours de notre réunion Générale, nous avons fait appel à la générosité de nos adhérents et avons récolté une somme de 26 euros qui sera remise à l'organisation du Téléthon. Notre Président remarque que les services de notre Commune ne se sont pas mobilisés cette année pour participer à cette œuvre caritative nationale.

**13) Invitation de la Mairie :** Le mardi 14 décembre à 17h00, la Mairie organisera une réunion sur le thème de l'Organisation Administrative sur les Collectivités et les CIL. Notre Président souhaite être accompagné par notre coéquipière Hélène, dont la profession était justement liée au traitement des dossiers administratifs.

**14) Projet « Bois Sacré » :** Notre Président a participé à une réunion de travail sur le projet de réhabilitation de l'espace "Bois sacré". Un Bureau d'étude « à l'américaine » a été missionné pour faire participer nos concitoyens aux travaux. De nombreuses propositions, dont certaines farfelues, ont été exprimées. Une personne a même proposé la construction d'un cinéma alors que le projet initial le situait dans les anciens ateliers mécaniques non loin de là... Mais retoqué par la municipalité actuelle en raison des problèmes d'accessibilité et de stationnement.

Notre président a, pour sa part, souhaité que quoi qu'il se réalise sur cet espace, seuls les promoteurs soient les financeurs afin que cela ne coûte rien à la collectivité. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet à suivre...

**15) Réunion du CA de MART :** Le CILLSOS était représenté par deux de nos coéquipiers. L'association MART envisage de développer l'implantation des capteurs de mesure de la qualité de l'air. D'autre part, notre collègue Hélène exprime ses inquiétudes devant le grand projet de la ville de Toulon sur l'ancien Arsenal du Mourillon dénommé « de Mayol à Pipady » avec un quai de 400 mètres. Sur ce projet, n'apparaissent plus les quais devant recevoir les Ferries. Est-ce que les bâtiments Corsica Ferries seront déplacés vers les quais de la ville de la Seyne à Brégaillon ? La Marine Nationale semble énergiquement opposée à ce déplacement qui les rapprocherait dangereusement du site de la Pyrotechnie. J-C Bernengo nous fait un rapide CR suite aux mesures de qualité de l'air dans notre région. En collaboration avec Hélène, ils établiront et nous diffuseront un CR de leur participation à la réunion de MART.

### **16) Tour de Table :**

A. Bonnet évoque un article paru dans la presse locale nous informant du rachat, par la Commune, du Bâtiment HERMES avenue Charles Gides, dans le but d'y transférer le Centre Social. Dans ce bâtiment se trouvent déjà des professionnels de santé dont les patients utilisent déjà des emplacements de stationnements. Nous nous interrogeons pour savoir où stationneront les personnes devant se rendre au centre social ? Faudra-t-il utiliser les transports collectifs ? Un rappel : la ligne desservant les quartiers Ouest ne fonctionne qu'avec le principe "Appel Bus".

Il confirme également le problème évoqué en début de séance relatif à l'invasion de la forêt de Janas par des "bikers" venus de toutes parts pour envahir et détériorer notre forêt en y traçant en toute illégalité des pistes à grand coup de pics et de scies. Nous sommes entièrement opposés à ces dégradations et demandons aux services de la mairie et de l'Etat de mettre un terme à ces détériorations du domaine public.

J-P Le Bihan, ayant pris connaissance dans la presse du grand projet lancé par la mairie de Toulon concernant les aménagements envisagés sur les terrains laissés libres sur les sites du Mourillon par la Marine Nationale, s'inquiète de savoir qui financera ce grand projet. Hélène nous indique que ce projet est porté par un partenariat "Public-Privé".

Le mot du Président : En fin de séance, notre Président consulte l'ensemble des participants afin de connaître le sentiment de tous et de chacun sur la qualité de ses actions et de ses prises de position. A l'unanimité, nous lui reformulons notre entière confiance et lui assurons notre indéfectible soutien.

### **17) Invitations diverses :**

- Le 22.11.21 : inauguration du 20<sup>ème</sup> Festival International du Cinéma TPM
- Le 05.12.21 : Commémoration de la Journée nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

### **18) Lu dans la presse :**

- Le 15.11.21 : Porte Marine : des soucis du quotidien aux grands projets
- Le 16.11.21 : Un port à déplacer pour créer la passerelle
- Le 17.11.21 : La corniche Giovanini devient un « espace à vivre »
- Le 19.11.21 : Le CSMS n'aura pas accès aux courts de tennis municipaux
- Le 20.11.21 : Ces bénévoles qui œuvrent au chevet du Laborieux
- Le 21.11.21 : Quel projet alternatif pour le site de Bois Sacré ?
- Le 22.11.21 : Les attentes des habitants des quartiers Sud et Ouest
- Le 22.11.21 : Nathalie Bicais : « Limiter l'impact des constructions »
- Le 27.11.21 : Le « Parcours de lumières » enchante le cœur de ville
- Le 29.11.21 : Des citoyens planchent sur l'avenir de Bois Sacré
- Le 30.11.21 : Les 5 choses à savoir sur la pisciculture dans la rade

- Le 02.12.21 : Le projet de Cité de la mer « verra le jour » ailleurs
- Le 03.12.21 : Le kiosque de la place Laïk contraint de déménager
- Le 07.12.21 : Que signifie le label « Territoire durable » attribué à la ville ?
- Le 08.12.21 : La mairie sociale va s'installer dans l'espace Hermès
- Le 08.12.21 : Terrain Coste Chaude : Vers une zone agricole protégée

 **12H00 : Fin de la réunion du Bureau**

Le secrétaire de Séance :  
1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS  
**Francis POURCHIER**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
le samedi 8 janvier 2021 à 9h30  
Maison Jean Bouvet**

**Copies :**

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- Mme la Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme Le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrin
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (13)
- Archives CILLSOS 2021